

---

MONTREAL – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l' ICANN et CPH  
Mardi 5 novembre 2019 – 17h00 à 18h30 EDT  
ICANN66 | Montréal, Canada

GRAEME BUNTON: Il vous reste une minute. Veuillez prendre place, nous allons commencer dans un instant, merci.

Bonjour à tous. Veuillez prendre place ; nous allons commencer.

Bienvenue. Il s'agit de la séance conjointe entre le Conseil d'administration de l'ICANN et les parties contractantes. Je m'appelle Graeme Bunton. Je suis le président du groupe des parties prenantes des bureaux d'enregistrement et je suis représentant du groupe d'opérateurs de registre.

JONATHAN ROBINSON: Jonathan Robinson. Je suis trésorier avec Afiliat.

CHRIS DISSPAIN: Chris Disspain, Conseil d'administration de l'ICANN.

MATTHEW SHEARS: Matthew, Conseil d'administration de l'ICAN.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

- 
- DANKO JEVTOVIC: Danko, Conseil d'administration.
- BECKY BURR: Becky Burr, Conseil d'administration.
- GRAEME BUNTON: Graeme Bunton, directeur du groupe des bureaux d'enregistrement de Tucows.
- DONNA AUSTIN : Je suis avec Neustar.
- CHERINE CHALABY: Cherine Chalaby, Conseil d'administration de l'ICAN.
- MAARTEN BOTTERMAN: Maarten Botterman, Conseil d'administration de l'ICANN.
- MERIKE KAE0: Merike Kaeo, liaison Conseil d'administration.
- GORAN MARBY: Goran Marby, ICANN org.
- OWEN SMIGELSKI: Avec Namecheap. Je suis vice-président pour la politique pour les bureaux d'enregistrement.

---

KEITH DRAZEK: Keith Drazek, Verisign, opérateurs de registre président de la GNSO.

PAM LITTLE: Pam Little. Je suis avec Ali Baba, bureau d'enregistrement. Je suis également vice-présidente du conseil de la GNSO pour les parties contractantes.

SAMANTHA DEMETRIOU: Sam Demetriou, je suis vice-président des politiques. Je suis avec Verisign.

BETH BACON : Je suis avec les opérateurs de registre et je suis avec le .org.

GRAEME BUNTON: Merci à tous. Donc nous avons un certain nombre de choses à l'ordre du jour. J'imagine que vous avez des questions pour nous.

Alors peut-être que ce que l'on peut faire, c'est commencer nous, et après on continuera. Oui très bien. Alors, commençons.

Première chose. Je vais m'en occuper. Ce n'est pas une longue question.

Nous avons discuté avec le Conseil d'administration depuis un certain temps de mettre en place un nouveau format pour cette réunion, cette séance conjointe avec le Conseil d'administration. Je crois qu'il y a

---

beaucoup de possibilités d'améliorer les choses et d'améliorer l'interaction avec le Conseil d'administration, de trouver de meilleures manières de communiquer et de s'assurer que les conseils d'administration et nos membres ont l'opportunité d'interagir. Donc un nouveau format qui ressort du sommet en Thaïlande du GDD.

Et donc plus on s'est rapproché de cette réunion, plus on s'est rendu compte que ce serait en fait problématique pour le Conseil donc de pouvoir participer aux formats qui avaient été suggérés. Donc nous étions assez déçus finalement, et donc voilà, on se retrouve là, comme ça, mais je crois que la conclusion c'est que le Conseil d'administration verra si on peut s'organiser différemment pour Cancún, pour cette réunion. Ce sera un pilote ; on espère que ça fonctionnera. Sinon, on ajustera, mais l'idée c'est de communiquer différemment.

J'espère que le Conseil d'administration m'a entendu, que cela vous intéresse, ce nouveau format de communication et j'espère qu'on pourra ensemble travailler sur Cancún.

BECKY BURR :

Je peux confirmer. Effectivement, nous sommes déçus de ne pas avoir pu mettre les choses en place pour cette réunion, mais à Cancún, nous serons ravis de faire l'essai de ce nouveau format.

GRAEME BUNTON:

Merci. Excellent. Je suis très heureux. Voilà, c'était le premier. Je vais maintenant passer la parole à Donna.

DONNA AUSTIN :

Merci, Graeme.

Pour certains d'entre vous dans la salle, vous ne savez peut-être pas que Graeme et moi avons eu l'opportunité de faire une présentation au Conseil d'administration, samedi, sur le marché de noms de domaine, et nous avons été très heureux de le faire. Nous espérons avoir l'opportunité non seulement avec Graeme, qui sommes présidents du groupe, mais nous espérons que nous aurons davantage d'interactions avec le Conseil d'administration avec d'autres membres pour vous communiquer mieux notre compréhension du secteur, et ce que nous faisons par rapport à certains enjeux. Ce que nous n'avons par contre pas pu faire pendant cette séance, c'est d'avoir le feedback du Conseil d'administration par rapport à l'utilité de cette séance. Et s'il y a des choses que nous pouvons couvrir à l'avenir, je crois qu'il faut peut-être avoir des opportunités de ce type à l'avenir. On pourrait peut-être parler pendant à peu près 10 minutes de l'utilité de cette séance et de votre feedback par rapport à ça. Merci.

BECKY BURR :

J'aimerais solliciter le feedback de tous les membres du Conseil d'administration ; je dois vous dire que j'ai entendu des choses très positives, des choses telles que oui, ça devrait être une séance de deux heures plutôt que d'une heure, et donc que la séance a été très utile. On a vraiment apprécié le travail, la réflexion qui avait été faite avant la réunion et les informations importantes qui sont nécessaires, parce que le Conseil d'administration doit comprendre les enjeux, les

---

modèles de travail. Et nous aurons notre atelier qui sera aligné avec le sommet GDD cette année.

Et je crois que c'était assez malheureux que l'année dernière, ça n'ait pas eu lieu en même temps, parce que c'est vraiment une opportunité pour les membres du Conseil d'administration. Ce que je suggèrerais, c'est de réfléchir un petit peu à des moments que l'on pourrait utiliser, exploiter, pour améliorer le dialogue.

Alors je pose la question aux membres du Conseil d'administration, y compris ceux qui sont dans la salle, ceux qui sont de nouveaux membres du Conseil d'administration, de répondre.

CHRIS DISSPAIN :

Oui merci, Becky. Merci pour la question, Donna.

Actuellement, j'ai reçu la responsabilité de travailler sur les nouveaux venus au Conseil d'administration. Et donc l'idée, c'est de voir comment présenter toutes ces questions des bureaux enregistrement et opérateurs de registre aux nouveaux. Je pense que ce serait intéressant. Il faudra peut-être travailler sur le timing, sur la manière, mais c'est effectivement très utile, très important, et nous devons absolument nous assurer de se rappeler de ceci et de toujours exposer les nouveaux membres du Conseil d'administration à ce type de choses.

BECKY BURR :

D'autres points de vue, surtout en termes de contenu peut-être ? Des choses qui seraient utiles ? Cherine, allez-y.

---

CHERINE CHALABY : Alors, je pense que je peux parler au nom de mes collègues. Ça a été extrêmement utile. Et ce qui a été également très utile, c'est qu'on a vu les deux présentations à la suite l'une de l'autre. Et donc on a pu voir un petit peu le lien entre vous deux, les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement. Et ça, c'est quelque chose qui a été très clair et qui a vraiment donné vie pour nous, par rapport à ce qui se passe dans l'industrie. Donc c'était vraiment utile.

GRAEME BUNTON: Merci, Cherine. Effectivement, le spectacle que vous donnent Donna et Graeme est extraordinaire, n'est-ce pas? Une des choses qui est ressortie...

CHERINE CHALABY : Est-ce que vous avez découvert des choses que vous ne saviez pas de vos groupes respectifs ?

GRAEME BUNTON: Oui, c'était très utile, et d'ailleurs ce que je voulais dire, c'était qu'on m'avait dit que cette présentation, il faut être clair, pour le reste de la salle, ce n'était pas quelque chose qui était relatif à la politique, mais à l'économie ; au fait des affaires en fait, tous ceux qui travaillent dans ce secteur en tant qu'entreprises en tant que bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre.

Je pense que cette présentation est utile pour le Conseil

---

d'administration ; elle pourrait également être utile pour le GAC et pour la communauté en général. Donc on va essayer peut-être de l'inclure dans l'ordre du jour pour Cancún pour d'autres réunions, peut-être l'assemblée générale de l'année prochaine, parce que je pense qu'il y a des préjugés sur les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. Donc je pense qu'exposer davantage de personnes associées serait utile.

Alors Matthew et ensuite Maarten.

MATTHEW SHEARS :

Encore deux mots là-dessus ; j'aimerais être plus spécifique. Je crois que vous avez également mis le doigt sur ce qui est important : l'aspect du marché, l'aspect économique, l'aspect des affaires. Parce que très souvent, on se perd dans les politiques, mais je pense qu'il est bon que les gens comprennent mieux comment fonctionne le marché.

MAARTEN BOTTERMAN :

J'apprécie énormément de voir cette présentation, d'avoir pu assister à cette présentation très claire. En rassemblant ces deux groupes en fait, on commence à mieux comprendre, à mieux avoir une idée plus précise de la situation. Et donc je crois qu'il est important que le Conseil d'administration comprenne les communautés au pluriel, pas seulement les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre.

Donc effectivement, c'est une bonne base de documentation, d'information. Je crois que non seulement le Conseil d'administration, mais le reste de la communauté a besoin de ce type de choses pour



---

mieux comprendre, mieux sentir les choses. Donc ce que vous avez présenté dimanche correspond justement à ce besoin. Donc si on pouvait peut-être publier ça, le rendre public, ce serait très bien. C'est la même chose pour les autres communautés, parce qu'il faut qu'elles définissent vraiment leur domaine d'intérêt, ce qui est important pour elle. Je pense que ce serait utile pour nous. Cela nous aiderait à continuer le dialogue dans une meilleure entente mutuelle.

Donc merci encore une fois.

BECKY BURR :

Donc en fait, ce serait de quelque chose qui sera utile pour ICANN Learn ?

DANKO JEVTOVIC :

Il y a des choses très positives qui ont été dites, donc je ne vais pas le répéter. Mais ce qui est important de bien savoir, c'est qu'on parle du modèle du bureau d'enregistrement et du fait que ce n'est pas uniquement une question de nom de domaine, mais que ça fait partie de toutes les affaires.

Il est important de vous comprendre. Et en termes de délais, il est toujours important davantage de temps pour les questions. Merci.

BECKY BURR :

Oui, ça a très bien fonctionné. Donc c'est parfait. On va continuer dans

---

ce sens.

GRAEME BUNTON:

Merci. C'est un excellent feedback et donc nous allons continuer dans cette voie. Ensuite, je vais passer la parole à Pam et Donna qui vont soulever une problématique.

PAM LITTLE :

Goran, vous avez mentionné lors de la cérémonie d'inauguration que ce qui fait l'unicité et le caractère exceptionnel de l'ICANN c'est tout ce qui est volontariat.

Donc j'aimerais, pendant cette séance, dire au Conseil d'administration que nous sentons le poids de tout le travail à effectuer actuellement, tous les EPDP majeurs, les révisions, la mise en œuvre des révisions et il y a également toutes les initiatives d'amélioration de la gouvernance, qui en elle-même crée davantage de travail. Et je pense qu'au sein de la communauté de l'ICANN, il n'y a pas d'acteurs qui sont autant impactés que les parties contractantes. Et nous sommes nous aussi des bénévoles, des volontaires. Et donc, on est obligé de réagir avec ce travail qui est lancé par le Conseil d'administration et la communauté. Donc on n'a pas le choix de suivre ou non le PDP ou la mise en œuvre du PDP, etc., tout ce qui relatif aux politiques.

Et une fois que les politiques sont créées, il faut changer nos processus de travail, nos systèmes, pour mettre en œuvre ces politiques. Donc il y a énormément de choses à faire. Et donc on se sent vraiment épuisés en tant que volontaires dans cette communauté de l'ICANN.

Nous avons. Je pense qu'il n'y a rien de nouveau cela. C'est quelque chose qui existe dans toute la communauté, qui est ressenti par les volontaires depuis des années, mais on n'a pas vraiment de solution apparemment pour s'occuper de cette question de la charge de travail.

Et il y a énormément d'initiatives actuellement. Il y a le PDP 3.0 sur lequel travaille le conseil de la GNSO ; l'autre initiative a été lancée, donc le projet de Brian Cote, sur l'évolution du caractère multipartite de manière à être plus efficace et efficient.

Mais ce faisant, il nous semble que ce qui ressort dans tout ceci et qui est crucial, c'est de voir comment établir les priorités dans ces travaux.

Donc nous nous sommes dits que, aujourd'hui, il serait peut-être bon d'écouter ce que le Conseil a à nous dire. Alors certes, il est important d'établir des priorités, mais il faut que ces priorités soient établies de manière à être alignées. Donc il y a un plan stratégique quinquennal qui nous demande d'aligner notre travail par rapport à ce plan stratégique, mais lorsqu'on regarde un petit peu la charge de travail qui nous attend, tout le pipeline de projets, eh bien, il faut sans doute nous assurer d'avoir accès à une liste de priorités plus cohérente.

Selon le Conseil d'administration, donc peut-être qu'ils ont- vous avez ces priorités ; peut-être que org a d'autres priorités. Et nous, dans la communauté, on voit encore d'autres priorités.

Donc ma question. Je pense, c'est que peut-être que le Conseil pourrait nous dire ce que vous considérez comme les priorités à venir, et vous, que faites-vous, comment établissez-vous votre liste de priorités, et

---

ensuite, nous pourrons vous dire ce qui pour nous est important de manière à ce que nous travaillions tous au même rythme, au niveau de l'organisation, de la communauté, du Conseil d'administration, de manière à ce que tous nous ayons les mêmes priorités. Sinon, si notre liste n'est pas la même, on travaille sur les choses qui sont différentes, et on n'est pas efficace. Voilà. Je vais m'arrêter là. Et je ne sais pas s'il y a des gens qui souhaitent répondre. Allez-y.

BECKY BURR : Merci beaucoup, Pam, ce sont des questions très difficiles, c'est le moins qu'on puisse dire. Donc je sais que Goran a quelque chose à dire, et Maarten aussi ?

GORAN MARBY : Je ne savais pas que je pensais à dire quelque chose ; désolé. Donc là, vous m'avez surpris.

BECKY BURR : Excusez-moi.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, vous venez de dire quelque chose Goran.

Donc le burnout, c'est quelque chose de réel, mais il y a beaucoup de personnes dans l'organisation et même au niveau du Conseil d'administration qui également sont obligées d'endosser différentes responsabilités parce que les choses arrivent. Et je pense que le plan

---

stratégique nous aide à être un peu plus au clair, avoir une meilleure orientation. Donc c'est effectivement quelque chose d'utile.

Et donc je pense qu'il faut être clair par rapport aux responsabilités, de manière à ne pas perdre de temps, perdre d'énergie. Et donc je pense qu'il y a un processus d'amélioration. Je pense qu'on ne peut pas faire ça seul, on ne doit le faire ensemble. Il faut vraiment assumer nos propres responsabilités à chacun dans le processus. Et il ne faut pas confondre différentes choses. Si quelqu'un n'est pas d'accord, eh bien, voyons comment nous pouvons avancer.

BECKY BURR :

Ça y est. Goran a quelque chose à ajouter.

GORAN MARBY :

Ça y est ; je me suis réveillé. Désolé. Nous savons tous que c'est important, et même chose pour mon personnel, étant donné le nombre de révisions actuellement, il y a des gros PDP ; je crois que nous sommes également dans une situation difficile. Nous avons 150 personnes qui sont ici qui s'occupent de la réunion, et c'est lourd. Il n'y a pas de contradiction entre le Conseil d'administration et l'org et la communauté là-dessus, mais on pourra peut-être trouver un moyen de s'assurer de mieux faire les choses. Et je pense qu'on peut améliorer la situation pour tout le monde.

Mais je crois que la conversation doit être commune. Et ce que le Conseil d'administration est en train de vous dire c'est que plutôt que d'avoir une discussion idéologique énorme, peut-être qu'on pourrait

---

peut-être réfléchir à des choses beaucoup plus concrètes. Par exemple, la révision, la longueur des révisions, la fréquence des révisions, et ça, c'est une grosse partie du travail; comment s'assurer que les interactions avec l'EPDP sont bien faites. On en a on a parlé cette semaine. Plutôt que d'avoir tout qui est effectué au niveau du PDP, ensuite tout est renvoyé au Conseil d'administration et ensuite c'était renvoyé de nouveau aux groupes, peut-être qu'on pourrait mieux travailler avant que le PDP atteigne le Conseil d'administration de manière à ce que ce soit plus efficace.

Depuis Abou Dhabi, nous avons amélioré les choses, parce que nous rencontrons tous les leadeurs des SO et AC. Nous les rencontrons non pas pour planifier ou pour prendre des décisions, mais pour discuter.

Je sais qu'il y a eu des discussions, qu'on a lancé des interactions entre les différentes parties de la communauté qui sont utiles. Donc on arrive à ce que vous cherchez, mais c'est un processus. Mais on ne peut pas manger un éléphant en une seule bouchée. Donc on va commencer par la bouchée.

BECKY BURR :

Nous avons Matthew, Cherine et Keith.

MATTHEW SHEARS :

Merci, Becky. C'est une question dont le Conseil est pleinement conscient. On vous comprend. Et je pense qu'un bon nombre des initiatives que nous avons proposées et que nous présentons à la communauté pour établir les priorités et le calendrier de travail au long

---

terme sont censées nous donner une meilleure idée de la gestion des ressources et du temps. Donc bien qu'il semble qu'il y a trop de travail en cours en ce moment, nous espérons qu'à travers les différentes initiatives lancées par le Conseil et présentées à la communauté pour en avoir l'avis, ça va nous permettre de mieux gérer la charge de travail à long terme. Donc nous comprenons bien, et nous essayons de mettre en œuvre des mécanismes, ou au moins d'apporter un mécanisme existant pour que la communauté puisse s'en servir et pour l'aider.

BECKY BURR : Cherine.

CHERINE CHALABY : Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit. C'est une question pressante, aucun doute, et ça l'a été depuis un nombre d'années. Mais comme je le disais, c'était mis de côté parce qu'on avait d'autres priorités. Outre la priorisation de notre travail.

Mais on en est à un point auquel il faut que l'on trouve une solution ; on ne peut pas continuer comme ça. Personnellement, je vois cela comme étant divisé en deux ; d'une part, on a les priorités au sein de chaque SO et AC, et d'autre part, il y a des priorités qui sont collectives. Les priorités des SO et AC individuelles, il me semble, doivent être classées par ordre d'importance au sein de chaque groupe, parce qu'il n'y a pas une entité centrale qui puisse leur dire quoi faire ou comment organiser leur travail. Et aucune SO et aucun AC ne peuvent dire aux autres comment s'organiser.

---

Or, entre les deux, il y a ce que j'appelle les priorités collectives pour avoir un plan stratégique et prendre des décisions collectives. Donc il faut que l'on trouve un moyen pour classer la priorité de chacune de ces tâches.

Donc pour moi, c'est une question d'offre et demande. On a une offre limitée, un ensemble de bénévoles qui est limité, une disponibilité limitée du personnel de l'ICANN et des fonds qui sont également limités. Et cependant, la demande est infinie. Donc on n'a pas l'intégralité de la demande qui soit un problème, mais plutôt comment établir les priorités pour satisfaire à chacun des besoins avec les ressources que nous avons.

Et le Conseil d'administration, il me semble, ne peut pas décider de cela de sa part, établir les priorités, dire voyons ce PDP de la GNSO est bien plus important qu'un PDP de la ccNSO. Ou alors, ce groupe intercommunautaire fait un travail qui est plus important que cet autre.

Donc il faut que l'on trouve un groupe central qui représente ces sept SO et AC, l'organisation ICANN et le Conseil d'administration. Ce groupe devrait par la suite se réunir pour concevoir un ensemble de principes suivant lesquels on pourra établir les priorités. Mais, à mon avis, ce groupe devra être habilité par la communauté pour pouvoir formuler ce type de recommandations.

Donc voilà ce que j'en pense. C'est une question d'offre et demande ; d'offre, on sait déjà ce qu'il en est, on ne peut pas augmenter la quantité de volontaires sans votre collaboration [inaudible] pouvoir le faire. Mais la question principale c'est d'établir les priorités par rapport aux



---

demandes.

BECKY BURR : Keith.

KEITH DRAZEK : Merci, Becky, merci, Cherine et Goran de vos remarques.

Premièrement, je tiens à remercier le Conseil d'administration et merci Cherine d'avoir dirigé cette initiative de planification stratégique et d'avoir proposé ces discussions pour réviser le plan financier et le plan opérationnel annuel et d'avoir également assumé la charge de diriger ces considérations d'évolution et d'amélioration de notre modèle multipartite.

Le Conseil a des responsabilités et des obligations à ce niveau-là ; l'organisation ICANN a ses propres obligations et responsabilité, et il me semble que nous en tant que groupe de représentants des bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre de la chambre contractante reconnaissons que nous avons également des obligations auprès de la communauté et des responsabilités pour les aider à répéter et à améliorer leurs interactions et pour faire de sorte que notre travail soit plus efficace.

Donc il me semble que le cadre que vous nous avez présenté en tant que communauté est tout à fait positif et il sera utile d'ici cinq ans. Nous savons tous que le plan stratégique entrera en vigueur le 1er juillet de l'année prochaine et que le cadre que nous sommes en train de réviser

---

en ce moment et sur lequel nous formulons nos commentaires nous aidera à prendre ces mesures qu'il faut prendre et à assumer nos responsabilités.

Il me semble que cela est très important pour la communauté et pour ce groupe en tant que participant de la communauté, [qui est] d'assumer sa responsabilité et de passer aux actes, parce que si on nous disait comment le faire, on aurait une réaction négative, n'est-ce pas ? C'est la tradition.

Donc d'une part, il y a déjà ça du point de vue technique et opérationnel. Je voudrais remercier Goran qui nous a aidés à réunir les dirigeants des SO et AC, c'est ce qu'il a fait et il l'a dit, mais il nous a permis de nous réunir lors d'une séance en table ronde en début de semaine à chaque réunion de l'ICANN, et nous a pour la première fois offerts de réunir les dirigeants des SO et des AC au mois de janvier pour avoir des échanges plus stratégiques pour que l'on puisse commencer à discuter de ces priorités.

Lors de notre séance en table ronde de cette semaine, c'était bien reçu ce qu'il a proposé et nous sommes en train d'essayer de trouver quels seraient le but commun et l'objectif que l'on voudrait atteindre à travers ces réunions en janvier au cours de toute une semaine, comme il l'a proposé.

Donc c'est un grand pas en avant pour pouvoir accomplir ce que vous venez de dire, Cherine, de nous réunir dans un groupe intercommunautaire de dirigeants de la communauté qui aide à établir les priorités, comme vous le disiez, non pas de manière cloisonnée,

---

mais de manière unifiée ; ce serait donc très utile.

D'autre part, la GNSO, et à travers son conseil, se réunira dans les mêmes dates pour tenir une séance de planification stratégique interne. Et ce sera une première partie du travail, parce que la question de l'établissement des priorités sera pour nous la première partie du travail ; c'est la priorité au premier chef. On a l'obligation d'essayer de conclure les processus d'élaboration de politiques en cours en 2020 et d'avancer dans les pistes de travail qui ne pourront pas être conclues. Mais on a déjà formulé des recommandations sur les politiques et procédures de l'étape 1 de l'EPDP où il se pourrait qu'il soit nécessaire d'initier de nouveaux PDP de manière à affronter les conflits entre les nouvelles recommandations de politiques de consensus.

Et je pense que Pam l'a très clairement expliqué. Elle a expliqué ce qu'on ressent. On a des inquiétudes. Et ce n'est pas exclusif à notre communauté. C'est quelque chose qui est commun à tout le monde. Et donc les ressources et la disponibilité des ressources de personnel spécifiquement, nous savons, sont déjà à la limite. Et ça ne va pas s'améliorer. Donc l'établissement des priorités sera la clé.

Et finalement, Cherine, vous avez parlé de l'offre et la demande, et des ressources disponibles. L'autre facteur ici est le temps.

Combien peut-on accomplir dans des délais spécifiques avec les ressources disponibles, et toutefois parvenir à des résultats utiles. Et en tant que communauté, nous devons pouvoir mesurer et mieux comprendre et prévoir quels seront les débouchés, quelles seront les ressources, comment les mettre à profit et quelle sera la réponse à cette

---

formule. Donc ce sera une grande partie du travail que nous avons pour l'année prochaine. Merci.

BECKY BURR :

D'autres commentaires ? Je comprends clairement ce que vous dites parce que le jeudi de la semaine avant de venir ici, j'ai consacré moi-même huit heures, de 10 heures à 18 heures, à des appels de l'ICANN. Donc deux heures ont porté sur le PDP.

Donc ça m'a vraiment réveillée ; c'est impossible. On ne peut pas continuer comme ça.

DONNA AUSTIN :

Becky, pour mettre en exergue quels sont les défis de notre point de vue régional, moi, en Australie, je me sentais à la [fin] du monde. Récemment, j'étais là pendant cinq semaines. Et il est impossible pour les gens de la région Asie-Pacifique d'avoir des appels à des heures décentes.

CHRIS DISSPAIN :

Oui l'Australie, c'est ça qu'elle nous génère.

DONNA AUSTIN :

Oui. En tout cas, c'est encore une difficulté qui se rajoute parce que pour les membres de cette région qui souhaitent participer, et on vise à avoir la participation de toutes les régions, je sais que Pam en tant que vice-président du Conseil et Heather l'ont senti, Heather qui était

---

présidente du Conseil également ; c'est un vrai problème. Ça fait partie du casse-tête que nous devons résoudre.

BECKY BURR : Oui, allez-y.

PAM LITTLE : Oui, suite à ce que disait Donna, il y a également une autre conséquence non intentionnelle de la charge de travail que l'on a, et qu'on a tendance surtout à laisser plus de marge de participation aux compagnies qui ont le plus de ressources. On veut avoir des bénévoles de partout, de tous les secteurs, et la charge actuelle est contre [produisante] parce que la quantité d'heures nécessaires pour participer à un EPDP, la durée de ces appels, représentent une énorme barrière pour ceux qui ont moins d'expérience, moins de ressources, pour les participants qui sont les nouveaux arrivants à la discussion. Donc il se pourrait que l'on perpétue ce problème pour les nouveaux volontaires, les nouveaux venus. Ce n'est pas le but bien sûr, et bien évidemment, on ne voudrait pas générer une situation où les sociétés ou les participants qui ont le plus de ressources participent le plus à l'ICANN.

On saperait notre légitimité et notre intention d'intégrer ces nouvelles personnes et d'être divers et inclusifs.

BECKY BURR : Merci, tout le monde. C'est une très bonne idée d'avoir une réunion des

---

dirigeants des SO et AC pour définir les priorités. C'est une très bonne idée.

GRAEME BUNTON : Oui merci. J'ai Beth qui voulait prendre la parole.

BETH BACON : Bonjour, tout le monde.

Ce nouveau sujet génèrera beaucoup de désaccords ; en 2018, l'ICANN a commencé à informer des différentes initiatives législatives au monde, des initiatives règlementaires, des lois. Et puis en 2019, il y a eu une charte de l'engagement ou la participation de l'ICANN avec les gouvernements et les entités stratégiques. Donc on voulait proposer que ce sujet ait le statut qu'il a au sein des gouvernements et que l'on fasse un suivi des législations qui apparaissent.

Est-ce que le Conseil le fait ?

GORAN MARBY : J'avais un problème. Peut-être que je n'ai pas bien reçu la transcription ? Voilà. Oui. Donc il a été dit qu'on n'avait pas réagi suffisamment vite par rapport à la législation sur le RGPD, surtout quand elle était rédigée ; à l'époque, on ne s'est pas impliqués. Je n'étais pas là à l'époque. Mais à travers cette expérience et la leçon que nous avons apprises, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait qu'on en discute. On en a discuté avec et nous avons commencé à faire le suivi des propositions législatives autour du monde, ce qui est

---

disponible sur notre site Web. C'était un bon travail. Et puis on a vu qu'il y avait énormément de propositions législatives autour du monde qui se rapprochaient des termes du RGPD.

Donc on a commencé à échanger, parce que l'ICANN en tant qu'institution ne devrait, et ne peut pas d'ailleurs, avoir une opinion par rapport aux législations. On ne pourrait pas dire il nous semble que cette législation est bonne ou mauvaise.

Donc on s'était dit qu'il fallait les considérer du point de vue technique. Par exemple, si la législation empêche l'ICANN de formuler des politiques, parce qu'il me semble que la communauté de l'ICANN est celle qui devrait élaborer les politiques. Ce n'est pas aux lois de le faire.

D'autre part, on s'est demandé si ça avait un effet sur la connectivité des utilisateurs finaux.

Mais comme vous savez, nous avons considéré les différentes propositions législatives, et certaines empêchaient cette connectivité. Donc nous interagissons avec la communauté de l'ICANN et je suis ravi d'annoncer que pour cette réunion, nous avons discuté avec le groupe des dirigeants des SO/AC parce qu'on s'était dit qu'il serait bien d'avoir une personne responsable des interactions à ce niveau-là, et qu'on voulait pouvoir dire ce qu'on est en train de faire et de le communiquer aux gouvernements, et quelles étaient les propositions et pouvoir en informer clairement tout le monde. Mais qu'il faudrait également savoir quel était l'avis de la communauté. S'il y avait des propositions législatives par rapport auquel il faudrait que l'on s'implique.

---

Donc c'est assez difficile pour ceux qui sommes du côté de l'ICANN, une organisation de la taille de l'ICANN, et qui a énormément de pays qui participent autour du monde. On ne peut pas participer à l'élaboration de toutes les législations qui ont un effet sur Internet.

Donc ça va dans les deux sens ; d'une part, on souhaiterait que la communauté nous dise quelle serait la législation qu'il faudrait que l'on considère. Ce n'est pas qu'à nous de faire ces enquêtes. Vous serez peut-être d'accord, ou peut-être pas, avec la proposition, bien sûr, mais on ne voulait pas réinventer ce qui existait déjà ni créer quelque chose d'autre.

Donc on a trouvé un nouveau nom. Ça s'appelle groupe de travail intercommunautaire sur quelque chose ou autre lié à la gouvernance d'Internet. C'était à peu près ça. Non ?

Il faudrait qu'on lui donne un nom avec un fruit ou quelque chose de mieux, même si ça ne correspond pas à la gouvernance de l'Internet, c'est lié. Donc on voulait avoir une possibilité d'échanger là-dessus avec la communauté. Nous comprenons l'importance de cela ; c'est l'AT-LARGE qui l'a initié et peut-être qu'on devrait reprendre cette initiative.

Si vous avez des propositions d'autres manières de le faire, ce serait positif de savoir quelles sont les possibilités que nous avons. Mais s'il y a des législations spécifiques qui sont adoptées, il est important pour nous également que l'on ne s'implique pas spécifiquement pour faire du lobby. En Europe par exemple, il y a Echo, qui est une organisation commerciale. Donc peut-être que vos propres organisations



---

commerciales devraient s'en occuper. C'est un peu plus raisonnable, parce que nous, on ne peut pas changer ce format. Merci.

BECKY BURR : Oui, qui veut prendre la parole ? Vous m'entendez ?

BETH BACON : C'est vrai qu'il nous faut davantage de coordination. On ne vous demande pas de faire du lobby ; on est tous d'accord dans ce sens. On a parlé de modifier la charte de ce groupe de travail intercommunautaire. On n'est pas entré dans les détails ; en ce moment, il n'y a pas de charte d'ailleurs. Mais ce n'est pas la peine de créer un nouveau groupe qui se concentre là-dessus, ou peut-être ce serait une opportunité de le faire. Il serait utile en même temps d'identifier les experts qui pourraient intégrer ce groupe au sein de la chambre des parties contractantes également. Donc on devrait considérer comment coordonner ces travaux et y commenter.

GORAN MARBY : Oui, comme je disais on vise à interagir avec la communauté ; nous sommes ouverts à recevoir vos contributions. À la lumière des autres discussions que nous avons tenues également sur le manque de nouveaux outils à mettre dans la boîte à outils alors qu'on a déjà trop de travail à faire, c'était bien entendu, pour nous, ce n'est pas quelque chose qui soit défini.

---

BECKY BURR : Oui. Matthew.

MATTHEW SHEARS : C'est une question qui est d'une grande importance pour nous, et je voudrais souligner ce que fait le Conseil d'administration de manière prioritaire.

Outre le groupe sur la gouvernance de l'Internet du Conseil d'administration que vous connaissez déjà, qui a des informations en cours par rapport au suivi des législations qui apparaissent et de la participation des gouvernements à d'autres processus, entre autres bien sûr, nous sommes conscients du besoin d'avoir une approche qui soit plus axée sur l'avenir.

Donc en fait, d'une part, on considère la possibilité de réviser annuellement le plan stratégique, ce qui comprend l'évaluation des différentes tendances, y compris les tendances règlementaires et de législation, mais en même temps de considérer d'autres champs d'application où l'on pourrait voir des initiatives législatives qui soient initiées. Donc on essaie de regarder au-delà et de faire tout ce suivi.

La deuxième priorité qui fait partie des priorités du Conseil d'administration est de mettre en œuvre, soi-disant, des mécanismes de suivi des horizons qui chercheront les objectifs au-delà des initiatives législatives qui sont comprises, mais qui comprendront également les questions des nouvelles technologies, des cyber menaces. Cela nous permettrait d'avoir une compréhension plus approfondie des menaces potentielles et des nouvelles opportunités

---

qui pourraient apparaître dans l'avenir.

Donc, ce sont deux priorités clés que nous avons adoptées pour le Conseil en 2020.

GRAEME BUNTON : Très bien. Merci pour cette discussion. Et je crois que la dernière chose à notre ordre du jour c'est Elliott qui va la présenter.

ELLIOTT NOSS : Oui merci, Graeme. Je pense qu'il serait utile puisque nous avons cette opportunité qui est un tout petit peu plus intime que les autres opportunités qu'on aura en cours de la semaine de parler avec le Conseil d'administration de l'abus du DNS de présenter certains points que nous souhaitons vous communiquer. Mais je pense que pour commencer, il serait peut-être bon de savoir si vous aviez des questions pour nous sur ce qui se passe, ce qui s'est passé depuis la dernière réunion en termes d'abus du DNS.

Il y a eu beaucoup de discussion dans la communauté. Cherine a publié un document. Nous savons que cela fait partie intégrante de votre travail dans la communauté. Je ne sais pas ; si on imagine une communication sur ce sujet entre nous, il y a vraiment des choses qui seraient importantes, que vous aimeriez entendre de notre part ?

BECKY BURR : Je crois que c'est une excellente question et c'est une excellente manière de penser à cette question. Parce qu'on entend beaucoup

---

parler de ce sujet, on entend parler de ce sujet dans toutes les parties de la communauté.

Alors, je voudrais dire que nous avons été très satisfaits de l'initiative que l'on appelle le cadre de travail PIR ; je ne sais pas si c'est plutôt le cadre Tucows, le cadre GoDaddy ; je ne sais pas comment on doit l'appeler, mais nous sommes très satisfaits de cette proposition. Et je crois que la question c'est- alors, nous avons été satisfaits parce que cela montre que les gens adhèrent et reconnaissent qu'il existe une question et ils travaillent.

Alors est-ce que vous prévoyez de continuer le travail dans ce sens ? Est-ce que vous travaillez sur des outils, des manières d'identifier les choses ?

Je pense qu'il y a d'autres personnes au Conseil qui ont des questions aussi.

ELLIOTT NOSS :

Oui, c'est un bon début. Maintenant j'aimerais un petit peu vous donner un état des choses. Il y avait un petit groupe de grandes sociétés et je vous dirai qu'il ne faut pas vous imaginer qu'il n'y avait pas d'autres grands groupes avec des petites sociétés qui souhaitaient participer, mais simplement c'était une question d'organisation, nous n'avons pas assez de temps pour nous organiser autrement, donc j'imagine qu'il y aura d'autres personnes qui s'inscriront dans le cadre de ce projet.

Deuxièmement, il est important de noter que ce n'est pas une unité constitutive, c'est un document officiel d'une unité constitutive ; c'est

---

simplement un cadre de travail.

Vous avez dit de manière très spécifique à l'instant, vous avez demandé si on avait l'intention d'aller plus loin. Et donc justement là-dessus, je voudrais vous faire part de quelques informations.

Le document avait pour objectif de créer les bases pour le travail qui a lieu actuellement dans le cadre de ces sociétés. Donc je ne vais pas faire de digressions. Alors ce que l'on peut faire dans la communauté, c'est de faire avancer les choses dans deux sens. Alors, ça ne veut pas dire qu'on va élargir la définition, mais ce que cela veut dire, et c'est très important, c'est que nous commençons à distinguer sur le terrain à l'exécution les bons acteurs et les mauvais acteurs, et on commence à reconnaître ce que l'on peut faire au sein des contrats existants et du cadre de travail existant.

Alors j'aimerais parler de chacun de ces points un petit peu. Je crois qu'une de mes frustrations, avec la gouvernance des États-nations, et je pense que vous avez tous des versions de ces anecdotes dans vos pays, c'est que moi je vois les politiciens faire la chose politique. Donc ils adoptent des lois et ils évitent ce qui est difficile, c'est-à-dire qu'ils évitent la réglementation sur le terrain et la mise en œuvre, la mise en application.

Donc vous avez le titre, mais vous n'avez pas la solution. Pour moi dans ce contexte, avoir des définitions plus larges dans le contrat pour définir ce que l'on considère comme un abus du DNS, c'est le titre. Le travail sur le terrain qui permettra de s'occuper des problèmes d'abus du DNS devra venir de la conformité et des bureaux d'enregistrement

---

qui collaboreront de manière beaucoup plus efficace.

Actuellement, la relation n'est pas constructive ; on parle tout le temps de cybercriminalité, du fait qu'on sait, mais on ne peut pas s'en occuper à cause d'un problème avec les lois, etc. Donc dans notre communauté, nous savons qu'il y a des choses dont il faudrait s'occuper, mais on ne peut pas s'en occuper et on ne le fait pas.

Moi j'aimerais bien travailler avec Jamie Hedlund là-dessus. J'ai essayé et je crois que vous m'avez déjà entendu parler là-dessus depuis une décennie. Je pense qu'il y a vraiment des choses spécifiques qu'on pourrait faire et qu'on devrait faire. Voilà.

J'ai dit pas mal de choses donc je vais faire une pause et voir quels sont les échos.

BECKY BURR : Y a-t-il des commentaires par rapport à ça ? Keith ?

ELLIOTT NOSS : Vous n'êtes pas membre du Conseil d'administration, Keith.

KEITH DRAZEK : Non, je voulais savoir s'il y avait des membres du Conseil d'administration qui voulaient répondre en fait, mais puisque ce n'est pas le cas, je vais en rajouter une couche.

Je suis tout à fait d'accord par rapport à ce qu'a dit Elliott ; je peux parler au nom de Verisign. Mais pour les opérateurs de, nous avons des

---

conversations similaires dans nos séances. Aujourd'hui, nous reconnaissons le fait qu'il y a un besoin de prêter davantage d'attention aux menaces du DNS, et donc que je suis heureux d'entendre les conversations qui ont eu lieu cette semaine dans la communauté là-dessus.

Il y a des besoins de définition par rapport à tout ce qui est abus du DNS et menaces à la sécurité du DNS, et la communauté a un rôle à jouer là-dedans. Je crois que les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre ont besoin de mettre en place de bonnes pratiques pour traiter ces menaces et la collaboration entre les parties contractantes la communauté et l'ICANN est très importante.

En fin de compte, ce qu'il faut arriver à faire en collaborant tous ensemble, c'est de définir ce que l'on veut faire au cours des six mois à venir ou au cours de l'année à venir.

Quelles sont les meilleures pratiques ? Y a-t-il une opportunité comme l'a dit Elliott au sein des contrats existants de faire évoluer certaines choses, tel que la spécification 11(3)(b) ou le RAA et à quoi est-ce que ça ressemble, à quoi ressemble la relation ?

Mais par rapport à ce que dit Elliott, je suis d'accord ; les conversations qui ont lieu cette semaine devraient être positives et informer la suite.

DONNA AUSTIN :

Pour le groupe des opérateurs de registre, nous avons eu cette conversation depuis à peu près 12 mois dans une certaine mesure. Nous avons beaucoup parlé de cette question à cause de l'audit, parce

---

que cela représente un enjeu pour nous. Nous pensons que l'audit dépassait ce qui était inscrit dans le contrat de registre.

Mais je crois que par ce processus, nous avons amélioré notre conversation avec la conformité, et nous en sommes à un point qui est bien meilleur. Ça a été compliqué, mais on y est arrivé.

Au mois d'août, nous avons envoyé une lettre ouverte à la communauté qui encore une fois a lancé une conversation très difficile à l'interne, le fait de pouvoir publier ceci dans la communauté a été le fruit d'un processus complexe pour nous. Nous reconnaissons qu'il y a des conversations qui existent; nous voulons faire partie de ces conversations. Et je crois que nous prenons les choses vraiment au sérieux, c'est ce que cela montre.

Il nous faut davantage communiquer là-dessus et montrer à la communauté que nous faisons certaines choses, pas nécessairement pour nous occuper de l'abus du DNS, mais au jour le jour, nous faisons certaines choses pour nous occuper de ces choses de toute façon, c'est simplement ce que l'on fait. C'est comme ça que fonctionnent nos entreprises; c'est une question de réputation. Donc en fait, on s'en occupe au jour le jour, mais par contre on n'en parle pas. Ce n'est pas quelque chose qui est nécessairement su. Donc, on essaie de voir comment mieux le faire.

Mais Jim revenait toujours là-dessus, Jim Galvin. Il disait toujours on peut le faire, on va continuer de le faire, mais on ne sait toujours pas si cela va permettre de résoudre le problème de l'abus tel qu'il est considéré, tel qu'il est vu par l'ICANN.



---

Donc nous avons discuté de cela au sommet GDD. Graeme, Russ et Cyrus et moi, nous en avons parlé. Nous avons toujours le problème de l'identification, parce que sinon, on pourra suggérer des solutions qui finalement ne répondent pas au problème que les gens suggèrent.

Donc je pense qu'il faut mieux partager les informations, mais il faut déjà bien résoudre le bon problème. Parce que sinon on fait énormément de travail pour finalement ne pas obtenir énormément de résultats. Et la communauté ne sera pas.

BECKY BURR :

J'ai Goran et Merike dans la liste. Et j'aimerais mentionner que nous devons parler de ce que nous pourrions faire pour vous aider à bien répondre à la bonne question et à résoudre le bon problème. Et ensuite, Jeff.

GORAN MARBY :

Oui, c'est vrai que c'est un bon sentiment d'être d'accord avec tout ce qui a été dit ici, merci Donna d'avoir reconnu le travail qui a été fait en termes de conformité, surtout par rapport à l'audit. Je crois qu'effectivement le processus a été très utile pour tous. Et j'apprécie le fait qu'on puisse converser là-dessus.

Et donc lors du prochain audit, je serais ravi de poursuivre la conversation.

Alors, une petite chose de mon point de vue. Nous avons déjà dit qu'avec les parties contractantes on allait voir un petit peu ce que veut

---

dire la spécification niveau trois.

Donc maintenant que la communauté commence à parler des abus, en fait, je ne devrais pas en faire partie, cela appartient à la communauté. Lorsqu'il y a une discussion dans la communauté- je ne vais pas vous dire s'il faut une politique ou pas dans ce domaine, mais lorsque la communauté commence à entreprendre quelque chose, il faut faire très attention à ne pas influencer la discussion, parce que si ça devient un PDP, je ne vous dis pas que ça doit devenir un PDP, je ne propose absolument pas que ça doive devenir un PDP, mais c'est quand même quelque chose qui appartient à la communauté.

Vous me connaissez bien maintenant, j'essaie de toujours de tracer la ligne dans le sable ; par exemple dans la discussion sur l'abus, il y a beaucoup de personnes qui sont venues me demander pourquoi est-ce que tu n'organises des discussions ? Pourquoi est-ce que tu ne guides pas les discussions ? Mais moi, je pense qu'il y a suffisamment de connaissances au sein de la communauté là-dessus. Et donc je fais confiance à la communauté pour poursuivre la conversation.

Donc je divise la conversation entre deux parties ; la discussion sur l'abus appartient la communauté, mais je crois que, avec les parties contractantes, avec Cyrus, Jamie et les autres personnes, l'idée c'est de penser aux 3(b), au niveau de spécification 3(b).

Donc on parle souvent de la mission de l'ICANN, mais il y a je ne sais pas combien de millions de noms de domaine, et à l'ICANN il n'y en a que 180 millions. Donc comme je l'ai dit tout à l'heure, nous sommes prêts à parler de ceci. J'ai donné un exemple tout à l'heure de ça. Il y a en fait

---

une évolution dans la discussion qui à mon avis est très positive.

Donc c'est que par exemple dans le DAAR, bientôt, le premier opérateur d'extension géographique sera annoncé ; il fera partie du système de reporting du DAAR. Je sais que ce n'est pas tout, mais c'est une tentative de notre côté d'avoir davantage d'informations. Donc en ayant un DAAR plus grand avec davantage d'informations, eh bien, on fournit des informations basées sur les faits. Merci.

Mais je dois dire quand même que j'apprécie énormément la discussion, parce que très souvent, je ne suis là que depuis trois ans, trois mois, six jours et 12 heures, mais je ne compte pas bien sûr. Mais vous savez, dans cette réunion, c'est quelque chose que j'ai ressenti autre part, il y a vraiment une bonne discussion.

J'aimerais encore une fois, et je l'ai déjà fait, vous faire un compliment à toutes ces sociétés qui ont signé le document. Ce n'est pas une question de qualité, mais c'est vraiment une excellente tentative pour faire avancer la discussion, et je crois que c'est vraiment très positif. Merci.

BECKY BURR : C'est une excellente discussion, j'ai Merike, Jeff et Danko.

MERIKE KAEO : J'apprécie beaucoup le document-cadre, parce que bien comprendre ce que font les gens de manière claire eh bien est très utile pour faire avancer le dialogue. Et donc que je serai contente d'avoir davantage de

---

discussion là-dessus demain sur l'abus du DNS.

JEFF NEUMAN :

Un des coprésidents par rapport au PDP dans la discussion sur l'abus du DNS parlait des procédures ultérieures. Et donc il y a des recommandations de l'équipe de révision, mais je pense qu'il est possible qu'il n'y ait pas de recommandations par rapport à ceux qui demandent de nouveaux gTLD à l'avenir.

Je crois que souvent le terme de discussion de la communauté a été utilisé ; je crois qu'il est tout à fait juste. Ceci devrait être une discussion de la communauté, non pas quelque chose qu'on essaie de limiter à un processus selon lequel il n'y aura pas de nouveaux TLD pendant plusieurs années.

Donc je crois que, dans ce sens, avec les autres discussions qui ont eu lieu, je pense que sommes très heureux de ce qui se passe dans la communauté et nous souhaitons nous assurer que cet effort est poursuivi et n'est pas utilisé comme outil pour introduire davantage de compétition dans l'espace des noms.

DANKO JEVTOVIC :

La question, c'était est-ce qu'on pose la bonne question. Eh bien en réponse à ça, nous allons avoir sujet de haut intérêt sur l'abus du DNS, mais la question du nom, c'est aussi quelque chose dont on parle. Donc peut-être qu'on devrait parler plutôt d'enjeux à la sécurité, c'est un nouveau terme qu'on utilise. Mais je pense que cette discussion doit être vue un petit peu comme à l'IGF, une discussion qui permet de

---

générer des idées et de voir quels sont les différents points.

Nous avons ce cadre de travail qui existe, qui vient des parties contractantes, de certaines, et je crois que c'est une contribution qui est excellente.

Mais pour revenir à la question d'Elliott, que pouvons-nous vous demander par rapport à cela.

Ma question serait quel est votre point de vue du marché plus large ? Pas ce que vous pouvez faire simplement, mais comment s'attaquer aux mauvais acteurs qui sont là. C'est bien d'avoir réfléchi à tout ceci, mais vous parce que vous êtes sur le marché, eh bien, vous j'imagine que vous souhaitez faire- vous souhaitez ne pas être en concurrence contre ceux qui ne font pas le bon travail.

ELLIOTT NOSS :

Oui, effectivement, nous devrions passer la majorité de notre temps à converser là-dessus. Je crois qu'il y a certaines choses que je mettrai sur le devant de la scène.

Lorsque j'ai commencé dans cette industrie, il y a 20 ans, moi je n'aurais vraiment jamais imaginé qu'un bureau d'enregistrement puisse toucher au contenu. Après, 10 ans plus tard, j'aurais pensé différemment ou cinq ans plus tard ; pour moi, c'est une question qui doit être traitée par les gouvernements, les États-nations.

On voit ceci dans l'espace des noms de domaine et d'autres domaines que l'Internet touche ; les gouvernements ne peuvent pas ou ne veulent

---

pas toucher ces questions. Ce sont des questions internationales. Les États-nations, en fait, ne sont pas en mesure de s'en occuper.

Donc en fait, ce problème nous retombe dessus dans cette communauté. Maintenant que je me rends compte de ceci, eh bien, je me rends compte que nous avons davantage de responsabilités. Par conséquent, l'enjeu devient de définir le problème et de travailler sur le problème.

Et je crois que là où on en est, au niveau du DNS, eh bien il faut savoir que l'instrument est très dangereux et il faut faire attention.

Je crois que c'était en mai dernier, mais en fait il paraît que c'était il y a plusieurs années qu'on a fait la différence entre l'abus d'enregistrement et l'abus de contenu. Et c'est un travail qui fonctionne. C'est une approche qui fonctionne. Nous avons fait écho à beaucoup de ce qui a été exprimé.

Donc ce que vous voyez dans ce document, lorsqu'il y a un abus clair du DNS, eh bien nous pouvons nous en occuper. Par contre, lorsqu'il y a un abus de contenu, eh bien il faut vraiment faire attention.

Alors je vais vous donner un exemple spécifique pour mieux concrétiser les choses. Une des plaintes que nous avons entendues de la communauté de la sécurité, c'est que dans ce cadre de travail en fait on ne s'occupe pas du pourriel ou du spam ; et c'est vrai on ne s'en est pas occupé. Alors je voudrais faire la distinction entre deux choses.

Il y a le nom de domaine qui est utilisé pour faire du spam et il y a le bureau d'enregistrement qui au niveau de son entreprise a 10 000 noms

---

de domaines qui sont enregistrés et qui font du spam. Ça, c'est deux choses différentes. Le deuxième cas, effectivement, ça devrait être inclus au RAA aujourd'hui, parce que c'est un problème de conformité. Ce n'est pas une critique de la conformité, c'est une approche différente ; la conformité ne s'est pas focalisée sur ce type de choses, mais c'est des choses que l'on connaît et que l'on peut connaître.

Et je crois que ceci illustre de manière très précise la difficulté lorsqu'on dit bureau d'enregistrement, occupez-vous du spam. Et donc je crois que tout se résume aux applications. Donc, je pense que maintenant ce que l'on veut faire en tant que, ce que l'on doit faire en tant que communauté -alors attendez, je vais encore me créer plus d'ennemis en même temps -.

Les enregistrements sont alors facilités par des réductions des opérateurs de registre. Ils font des rabais donc pour établir une marque. Et il y a énormément de travail au sein de la communauté parmi les règles, le cadre, tout cela, qui prendra beaucoup de travail. Donc on passe d'un débat existentiel de ce que devra dire le RAA, et on commence à s'occuper de ces problèmes concrets que l'on peut essayer de résoudre dès aujourd'hui.

Donc, au niveau personnel et professionnel, que pouvons-nous faire par rapport à ces décisions commerciales ; eh bien on pourrait essayer d'isoler ce type de comportement. Donc ce n'est pas notre faute. Nous sommes les messagers. Si c'est nous qui faisons les règles et le cadre de référence, on ne va pas critiquer les personnes qui essaient de trouver les lacunes pour maximiser leurs capacités ou leurs revenus.

---

Mais je dis qu'il faudrait que l'on s'occupe et on pourrait le faire de ces problèmes concrets que l'on a à l'heure actuelle.

D'ailleurs, j'aurais bien d'autres exemples à vous fournir qui sont aussi clairs. La transcription bien sûr ne montre pas les personnes qui haussent de la tête. J'en vois qui le font, mais lorsqu'on fait la distinction entre les deux types de spams, je vois qu'il y a des gens qui comprennent de quoi je parle.

Et je dois dire qu'il y a eu même du consensus au sein du Conseil d'administration pour consentir à cela. Donc on est conscients de cela, on peut s'attaquer à ce problème.

BECKY BURR :

Y a-t-il des commentaires ? Non ? Les personnes dans la salle ? Oui, allez-y.

MAARTEN BOTTERMAN :

J'apprécie énormément la discussion. C'est également la situation dans une industrie qui commence à murir et qui a de plus en plus d'impact. C'est vrai qu'on ne peut pas tout résoudre au niveau des abus dans le cadre de référence de l'ICANN, mais si l'abus était considéré d'un point de vue plus général, sans nous limiter, on pourrait voir à quoi s'attaquer, et dès qu'on commencera à agir, il faudra que l'on prenne cela en considération de manières explicites.

Mais je suis d'accord avec vous, c'est quelque chose de très important et on ne peut pas tout faire dans le cadre de l'ICANN. On peut en



---

discuter pourtant. Merci.

GORAN MARBY :

Je viens d'avoir une idée. Je ne l'ai pas discutée avec mon équipe. Je pense que vous allez adorer. Nous avons un audit des bureaux d'enregistrement sous peu ; et vous avez parlé des contrats et de l'utilisation d'une partie des contrats en tout cas. Donc je voudrais m'impliquer et échanger avec vous pour savoir ce qu'il vous semble que l'on pourrait faire davantage dans les contrats et d'en discuter avec votre communauté pour voir que faire d'autre.

Nous savons que chez vous, il y a des gens qui sont en désaccord avec les dispositions contractuelles et leur mise en œuvre. Donc si l'on pouvait avoir un peu plus de délibérations avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement en ce moment, ce serait utile en fait pour pouvoir avoir davantage d'idées au moment de passer à l'audit. Merci.

GRAEME BUNTON :

Y a-t-il d'autres commentaires, d'autres contributions à ce sujet ? Il me semble que le cadre de référence a été circulé auprès des bureaux d'enregistrement à travers leurs listes de diffusion, comme dans le cas des opérateurs de registre. On parle depuis un moment de ce sujet. Donc si vous voulez vous joindre à nous, vous verrez que c'est disponible dans les registres. Jeff.

JEFF NEUMAN :

Oui le cadre est un document formidable. Je suis content de voir qu'il a été publié et c'est l'une des initiatives existantes. Je dirais qu'au lieu de faire référence spécifiquement au cadre de référence, il y a beaucoup de bureaux d'enregistrements qui ont leurs propres politiques et procédures qui existent. Et comme Donna l'a dit, on n'a pas toujours annoncé tout cela. Il faut que l'on s'améliore dans ce sens.

Le cadre est très bon et il a été largement adopté par la communauté, mais ce n'est qu'un exemple de ce que font déjà un bon nombre d'opérateurs de registre et de bureaux d'enregistrement.

Donc on risque toujours que la communauté essaie d'obliger tout le monde à signer ce cadre de référence. C'est très bien, mais il y a beaucoup de bureaux d'enregistrement et d'opérateurs de registres qui font bien plus que ce qui est dit dans le cadre. Le cadre était censé établir les points de base sur lesquels tous les opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement sont d'accord. Mais il y en a qui dépassent ce qui est inclus. Donc il y a d'autres idées qui sont en vigueur.

GRAEME BUNTON :

Oui c'était rédigé comme une base, pas comme une limite, exactement. J'allais faire un commentaire, mais je ne sais plus. Elliott.

ELLIOTT NOSS :

Vous venez de dire quelque chose qui avait déjà été dit plus tôt ; il faut être prudent par rapport à la manière de présenter cela. Si je faisais partie de la chambre des parties non contractantes et j'entendais que c'est la base non pas la limite, je me dirais qu'il faudrait que l'on

---

commence à négocier. Donc je comprends le contexte dans lequel vous le dites, c'est-à-dire qu'il y aura davantage de parties qui vont s'y impliquer et nous pouvons commencer à discuter des détails, mais il faut faire attention à ce que l'on dit.

GRAEME BUNTON :

Oui merci Elliott, j'allais revenir sur le fait qu'on n'a pas fait un bon travail au moment d'annoncer ce que l'on fait ; j'allais dire qu'il y a une centaine de noms de domaine par jour qui en fait sont mis en suspens étant donné leur utilisation malveillante du DNS. C'est ce que font les bureaux d'enregistrement et nous ne sommes pas très forts au moment de divulguer tout cela. Donna.

DONNA AUSTIN :

Oui merci, Graeme.

Lors de la séance conjointe avec le GAC, on a échangé de ce que l'on fait pour l'élaboration des bonnes pratiques, et je pense que ce cadre de référence en fait partie. Plutôt aujourd'hui on a discuté avec le PSWG des exemples des meilleures pratiques qui vont être intégrées dans ce travail concernant l'utilisation malveillante du DNS.

Il faut que l'on considère cela en plus de profondeur et que l'on s'améliore au moment de collaborer avec les opérateurs de registre pour établir les meilleures pratiques et pour voir comment les mettre en œuvre.

Nous avons un site Web qui est, en fait, dirigé aux membres. Mais peut-

---

être qu'il faudrait changer cela pour avoir davantage de publications, de données qui soient disponibles aux utilisateurs. Donc peut-être que si on pouvait demander aux personnes d'accéder au site Web pour voir ce que nous sommes en train de faire, on pourrait déjà avancer dans le bon sens.

MATTHEW SHEARS :

Oui et plutôt que d'ajouter tout cela comme un paquet d'informations de ce qui est fait, de ce qui pourrait être fait, je décrirais nos discussions avec le PSWG comme étant fonctionnelles dans le sens positif, parce que nous sommes au courant des controversées qui apparaissent au long de nos dialogues en général. Donc il est très important, j'imagine pour Goran, Cherine et le reste du Conseil d'administration d'avoir cette reconnaissance de ce qui est du travail en cours à leur disposition, de savoir qu'il y a des initiatives fonctionnelles qui sont entreprises par la communauté.

Vous avez tous entendu parler de la pratique des sociétés qui sont existantes et qui sont opérationnelles et qui se réunissent pour décrire dans un document conjoint les différentes discussions fonctionnelles et spécifiques qui ont lieu au sein de la communauté de l'ICANN. Merci.

GRAEME BUNTON :

Très bien. Je pense que cela nous amène à la fin de la discussion sur l'utilisation malveillante du DNS, et je vous en remercie. Si je ne me trompe, il nous reste encore 17 minutes et nous n'avons toujours pas abordé la question du Conseil d'administration pour nous.

---

Est-ce que vous voulez vous en occuper, Becky ?

BECKY BURR : Oui Cherine, j'imagine que nous avons une version raccourcie de la question du Conseil d'administration pour entamer la discussion.

CHERINE CHALABY : C'est vraiment ce que vous voulez faire, parce que tout le monde ici à l'air d'être fatigué.

DONNA AUSTIN : Profitez de cette opportunité Cherine.

SAMANTHA DEMETRIOU : Oui, dans l'intérêt de pouvoir avancer dans la discussion, je proposerais puisque nous avons tous déjà lu les documents, ce n'est pas la peine de faire toute la présentation, mais si vous avez des questions spécifiques ou des commentaires à nous faire, on est là pour vous écouter ; ce serait peut-être la meilleure manière de mettre à profit les 17 minutes qui nous restent.

CHERINE CHALABY : Je vous cède la parole.

BECKY BURR : Oui, ce que nous voulions savoir est si nous avons bien pu capturer les commentaires de la communauté lors du forum public, comme ce qui

---

nous a été dit lors des conversations. Nous savons qu'en tant que Conseil d'administration, nous discutons de ce que nous comptons faire pour essayer de maximiser les chances de mettre en œuvre de façon réussie les plans stratégiques. Nous sommes en train d'aligner notre travail sur le plan stratégique ; nous demandons à chaque comité de se pencher sur les objectifs stratégiques, les buts qui avaient été définis et d'identifier quelle serait leur responsabilité pour faire avancer ce travail.

Souvent, c'est un exercice de responsabilité qui est déclenché à partir de cela. Et donc la question serait de savoir ce qu'en pense la communauté. Avons-nous bien identifié quels étaient les points de vérification, ou alors devrions-nous faire davantage, d'autres travaux ? Avons-nous correctement compris ce que nous croyons que la communauté devrait être en train de faire ? Est-ce que c'était bien reflété dans le document ? Comment pourrions-nous vous aider à vous en occuper et à vous aligner dans le travail que vous faites sur le plan stratégique ?

Keith, allez-y.

KEITH DRAZEK :

Merci Becky d'avoir présenté la chose d'une telle manière est d'avoir formulé la question comme cela. Il me semble que la réponse est en termes généraux, oui. On a bien apprécié le travail du Conseil d'administration pour créer le cadre de référence et la feuille de route d'ici cinq ans à travers le plan stratégique et de considérer de près les plans financiers et opérationnels.

---

Et au cours de cette prochaine semaine, nous verrons quelles sont les mises à jour à faire au modèle multipartite qui évolue. Donc je pense que lorsqu'on discute des commentaires de la communauté et qu'on les classe en catégories, je pense qu'on se retrouve à avoir entre six et huit catégories de sujets d'intérêt communautaire à discuter ; c'est ce qui a été identifié à travers les commentaires de la communauté. Puis par la suite il y aura une période de consultation publique où les gens continueront de peaufiner ce travail pour que la communauté puisse s'impliquer à notre initiative d'amélioration du modèle multipartite et du processus d'élaboration de politiques de consensus de manière ascendante.

Donc je m'attends vraiment à voir quelle sera la prochaine série de ce plan et de ce projet et à pouvoir y participer au cours de la prochaine année fiscale et à essayer de consolider tout ce qui sera dit dans le document pour pouvoir avancer dans le bon sens.

En tout cas, les points que vous avez identifiés du point de vue du Conseil d'administration et par rapport à votre perspective étaient très justes. Merci.

SAMANTHA DEMETRIOU :

Merci. Oui, je pense que les efforts pour créer le plan opérationnel et le plan des couts qui accompagnent le plan stratégique reflétaient bien la quantité de choses qui devait apparaitre dans le plan stratégique, et c'était une bonne réponse au commentaire qui avait été fait par rapport au plan stratégique d'auparavant. On avait avant des documents qui n'étaient pas très concrets, et maintenant on commence à voir

---

comment tout s'intègre dans le plan stratégique et on commence à tracer des feuilles de route pour savoir comment faire notre travail, ce qui sera très important.

Cherine vous disiez à l'instant qu'il s'agit d'un document vivant sur lequel on reviendra de temps en temps, et c'est encourageant parce qu'ici on a tous établi que vous êtes des personnes qui savent de quoi on parle et qui ont ici un intérêt, un parti pris ; et donc on a tous des responsabilités à assumer ici. Mais je pense qu'on a tous bien compris que nous sommes tous responsables et que nous avons chacun des obligations à faire et à compléter ici.

BECKY BURR :

D'autres remarques ?

J'ai une question qui n'est pas tout à fait dans le même ordre de choses, mais qui est liée. On a également du travail en cours pour essayer de voir comment établir les priorités et comment budgétiser toutes ces initiatives de la communauté qui apparaissent. Comment classer par ordre de priorité les différentes recommandations et les différents groupes de recommandations. On pourrait demander aux équipes de révision ou aux CCWG qui en sont responsables. Mais c'est à nous d'établir les priorités entre les recommandations de tous les groupes et de toutes les équipes.

Et donc dans la discussion que nous avons tenue par rapport au cadre de référence, on avait proposé à ce que l'on travaille davantage sur la budgétisation, le calcul des coûts et les implications des différentes



---

recommandations de manière à ce que la communauté, lorsqu'on lui demande de faire des commentaires par rapport au rapport préliminaire et ces informations, puisse répondre en fonction de ces informations également.

Donc ce n'est pas une question de demander aux équipes de révision de comprendre les implications budgétaires des recommandations, mais le rapport préliminaire serait fondé sur des informations ou serait soutenu par des informations élaborées avec des sources de la communauté. Donc à ce moment-là, la communauté pourrait formuler des commentaires en réponse à un rapport préliminaire qui soit informé par ces informations.

Et aujourd'hui, j'ai participé à une discussion où on nous a dit que c'était une très mauvaise idée. C'était un groupe qui disait qu'il voulait décider de la raisonnablement d'une idée ou pas indépendamment de cela ; et peut-être que je suis naïve, mais ça m'a surpris. Et je me demande ce que vous en pensez.

DONNA AUSTIN :

Merci, Becky, ne croyez-vous pas que cela est lié au concept de la définition du champ d'application de manière à ce que lorsqu'on a des révisions l'on discute de cela ? Parce que cette définition de la portée du travail doit être décidée de manière concrète. Donc le cout ne ferait pas partie de cela ?

BECKY BURR :

Oui, c'est vrai que la définition de la portée à une implication, mais ce

---

qu'on entendait par tout cela est quel est le cout associé à une recommandation ; est-ce que vous voudriez le mettre en œuvre de toute façon. Pam.

PAM LITTLE :

Merci. Becky, dans une initiative précédente de la GNSO, je pense que c'était le groupe de travail des rapports des données des mesures ou quelque chose de la sorte, il y a eu une charte qui a été rédigée où il y avait une disposition qui impliquait qu'il y avait une évaluation de l'impact des politiques lorsqu'un groupe de travail formule des recommandations de politiques. Cela fait quelques années que le modèle a été finalisé et le conseil de la GNSO utilise désormais ce modèle pour demander à ce qu'il y ait du travail qui soit fait.

En général, on est toujours très pressé, et on n'a pas le temps de passer par ce processus d'évaluation des recommandations, d'évaluer les couts, de l'impact qu'elles auront, ce n'est pas quelque chose que l'on fasse ; et que je sache, nous n'avons pas évalué l'impact des politiques au cours de ce processus d'élaboration de politiques, mais ce que vous décrivez il me semble est similaire à cela. Le calcul des couts fait partie des impacts desquels il faut que l'on soit au courant pour être sûr qu'il est possible de mettre en œuvre cette politique, ou qu'il est susceptible de passer à mise en œuvre réussie.

Merci.

JEFF NEUMAN :

J'essaie de trouver la bonne manière de formuler ce que j'entends dire.

En général dans une société normale ou dans une entreprise, c'est une bonne manière de procéder. C'est une très bonne idée. Or, il est très difficile de le faire dans notre type d'environnement, parce que pour la communauté, ce n'est pas leur argent, c'est-à-dire que la communauté ne comprend pas toujours les ramifications et les implications des coûts. Si ce sont des montants qui sont sidéraux, la communauté ne va toutefois pas comprendre qu'il s'agit de fonds qui ne seront pas disponibles pour d'autres axes de travail.

Étant donné qu'il y a une grande proportion de la communauté qui travaille à des processus d'élaboration de politiques de manière exclusive, non pas dans d'autres, donc les gens qui sont impliqués à un processus d'élaboration de politiques ne comprennent pas que les fonds utilisés pour certaines recommandations ne sont donc pas disponibles pour d'autres PDP, ça ne les intéresse pas.

Bien sûr, c'est un très bon exercice pour le Conseil d'administration et pour une société, une entreprise, si vous êtes un employé, c'est également une très bonne idée.

Or il est plus difficile de le faire lorsqu'on ne sent pas l'impact de ces priorités ou de ce calcul de coûts.

BECKY BURR :

Sam et ensuite Cherine et ensuite je pense qu'on aura pratiquement terminé.

---

SAMANTHA DEMETRIOU :       Donc moi je comprends ce que veut dire Jeff, mais il va falloir à un moment ou un autre grandir. Et l'idée qu'une recommandation ne peut pas être mise en œuvre parce qu'on n'a pas assez d'argent pour le faire, ou parce qu'on n'avait pas compris que ça allait coûter des millions de dollars, ou quel que soit le montant, ce n'est pas utile à personne. Donc je pense qu'on en est tous à un point où on comprend bien que pour que l'on continue de réussir, il faut se professionnaliser en tant qu'organisation.

Je crois qu'il faut le comprendre, je pense que ce n'est pas facile ; la communauté n'est pas très bonne dans ce domaine, mais ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas l'être. Donc il faut à mon avis avancer un petit peu. Il faut essayer.

BETH BACON :               Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit, je ne suis pas tout à fait d'accord avec Jeff. Si on a un manque de connaissance qui a un impact sur le budget, je ne vois pas comment faire une révision sur les coûts n'aiderait pas.

Je pense qu'on pourrait essayer au moins avant de dire que c'est une mauvaise idée.

CHERINE CHALABY :       J'aimerais relier ceci à la conversation qu'on a eue tout à l'heure, lorsqu'on a dit que Goran avait regroupé les SO et AC en janvier, que l'on voulait parler de priorités et d'offre et de demande en fait.

---

Et je pense qu'il serait très difficile d'établir des priorités, de trouver une solution si on ne connaît pas le coût des priorités, et cela ne serait pas à l'avantage du groupe qui produit la recommandation. Ce serait à l'avantage du processus de priorité de savoir donc les priorités et les coûts, les décisions que l'on prend et le coût, parce que nos financements sont à un plateau et les fonds sont donc limités et c'est un critère important dans la prise de décision à l'avenir. Merci.

BECKY BURR :

Donc nous n'avons pas pu essayer le nouveau format, mais nous avons quand même eu une excellente conversation. Je vais passer la parole à Graeme et Donna pour la conclusion.

GRAEME BUNTON :

Merci, Becky. Oui, effectivement, même si ce n'était pas notre méthode préférée, je pense que la conversation a été productive. J'ai beaucoup apprécié ; merci.

Je crois que la dernière partie à l'ordre du jour, c'est de s'assurer que nous exprimons toute notre gratitude à Cherine, en tant que président du Conseil d'administration. Personnellement je crois que j'ai beaucoup appris de vous. J'ai beaucoup apprécié notre relation et je suis vraiment désolé de vous voir partir.

GORAN MARBY :

Un petit rappel que nous allons maintenant passer à notre séance d'hommage à notre ami Tarek. Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**